

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit	NETTOYANT À FOURS ET GRILLOIRS
Autres moyens d'identification	GCXX
Usage du produit	Nettoyant à fours et grilloirs
Restrictions d'utilisations	Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.
Identificateur du fournisseur initial :	Chemotec (PM) Inc. 5800 ONTARIO E. MONTRÉAL, QC H1N 0A2 Phone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	1-800-729-6321 (Disponible de 8H à 16H30 du Lundi au Vendredi)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS
2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH

Ce produit est classé Irritation cutanée catégorie 2 et Irritation des yeux catégorie 2

2b Éléments d'étiquetage


Symbole:

Mention d'avertissement :

Attention.

Conseils de prudence :

Se laver soigneusement les mains après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux. Porter des gants de caoutchouc.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Alcool éthoxylé	68991-48-0	3-7	Irritation oculaire catégorie 2
Carbonate de sodium	497-19-8	1-5	Irritation oculaire catégorie 2

Xylènesulfonate de sodium

1300-72-7

1-5

Irritation oculaire catégorie 2;

Irritation cutanée catégorie 2.

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

4.a Description des premiers soins :

Contact oculaire:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

Contact cutané:

Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation:

Aucun effet prévu

Ingestion:

Rincer la bouche (uniquement si la personne est consciente). Appeler un médecin si la personne ne se sent pas bien.

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Les symptômes les plus importants sont décrits à la section 2b et à la section 11.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucune information particulière trouvée.

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5a Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés :

Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés :

Aucune information trouvée à ce sujet.

5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone, oxyde d'azote et de phosphore et autres gaz de combustion irritants.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

Lors d'un feu, des émanations irritantes peuvent se produire.

Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger à le faire.

Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Protection personnelle:

Porter des gants et des lunettes de sécurité. Assurer une aération et une ventilation suffisante. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit. Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:

Produit biodégradable. Ne pas laisser de grandes quantités de produit s'écouler à l'égout.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants de caoutchouc, des vêtements de protection et un Équipement de protection des yeux ou du visage. Toujours rajouter le produit dans l'eau et agiter. Utiliser de l'eau froide pour prévenir un dégagement de chaleur excessive.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture. Éviter le gel.

7c Matériaux spéciaux d'emballage:

Conserver dans son emballage d'origine qui est fabriqué de polyéthylène. Ce produit peut être corrosif pour certains métaux comme l'aluminium, entre autres.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Aucun ingrédient réglementé			

8b Mesures d'ingénierie:

Non requis.

8c Mesures de protection individuelle

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales.

Protection de la peau et autre équipement de protection:
Des gants en caoutchouc ou en plastique sont recommandés. Des bottes imperméables en cas de fuite.

Protection des yeux / du visage:
Non requis pour des applications normales. Des lunettes de sécurité en cas de contact possible.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide
Couleur :	Incolore
Odeur :	Sans parfum
Point de fusion/congélation:	Environ 0 °C
Point d'ébullition:	Environ 100 °C
Inflammabilité :	N/A
Limite d'inflammabilité supérieure et inférieure :	N/A
Point éclair:	Aucun jusqu'à ébullition.
Température d'auto-inflammation:	P/D
pH:	Approximativement 11.5
Viscosité:	< 100 cps @ 24 °C
Solubilité:	Très soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	P/D
Tension de vapeur	Approximativement 20 (eau)
Densité relative	1.07
Densité de vapeur	0.6 (eau)
Caractéristiques des particules :	N/A

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité :	Pas connue lorsque utilisé selon les recommandations
10b Stabilité chimique:	Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.
10c Risque de réactions dangereuses :	Voir section 10a Réactivité
10d Conditions à éviter:	Pas de décomposition lorsque utilisé selon les recommandations.
10e Matériaux incompatibles:	Pas de décomposition lorsque utilisé selon les recommandations.
10f Produits de décomposition dangereux :	Pas de décomposition lorsque utilisé selon les recommandations.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables: Yeux et ingestion.

Yeux: Peut causer une irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

Peau: Peut causer une irritation.

Inhalation: Aucun effet prévu.

Ingestion: Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

Cancérogénicité : Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant soupçonné d'être cancérigène.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction : Négatif dans les tests de mutagénicité

Sensibilisation de la peau : Non sensibilisant selon OECD 406

Sensibilisation des voies respiratoires : P/D

Matières synergiques : P/D

Autres dangers importants: P/D

Données toxicologiques: Estimation de la toxicité aiguë: la DL₅₀ est supérieure à 10,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Alcool éthoxylé	>2,000 mg/Kg (oral, rat) >2,000 mg/Kg (dermal, rat)	P/D
Xylènesulfonate de sodium	>5,000 mg/kg (oral, rat) >2,000 mg/kg (dermal, lapin)	P/D
Carbonate de sodium	4,090 mg/kg (oral, rat) 2,210 mg/kg (dermal, lapin)	P/D

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12a Écotoxicité :

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	70.1 mg/L	48H	P/D
Xylènesulfonate de sodium	Truite > 408 mg/L	96H	P/D
Carbonate de sodium	Truite et saumon: 68-80 mg/L	96H	P/D

TOXICITÉ (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	5.3 mg/L	48H	P/D
Xylènesulfonate de sodium	>408 mg/L	48H	P/D
Carbonate de sodium	>300 mg/L	48H	P/D

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	Non disponible		
Xylènesulfonate de sodium	Selenastrum EC50 230 mg/L	96H	P/D
Carbonate de sodium	Nitzschia sp. EC50 137-242 mg/l	"P/D	P/D

12b Persistance et biodégradation : Le produit est biodégradable.

12c Potentiel de bioaccumulation : Ne montre pas de bioaccumulation

12d Mobilité dans le sol : Non disponible

12e Autres effets nocifs : Aucune information pertinente trouvée

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :**

Numéro UN:	S/O
Appellation réglementaire:	S/O
Classe de danger :	S/O
Groupe d'emballage :	S/O
Dangers environnementaux:	S/O
Transport en vrac:	S/O
Précautions spéciales :	S/O

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION**Au Canada****Renseignements SIMDUT:**

Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

Classification SIMDUT 2015 : voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LISTE LSD

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2025-12-19

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST).
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health



NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiche de données de sécurité